

Paulette ROULON-DOKO

Résumé

Chasseurs cueilleurs cultivateurs, les Gbaya ne disposent que de trois types d'animaux domestiques : le chien, le cabri et la poule. Le chien qui reçoit un nom propre est l'auxiliaire du chasseur, les cabris constituent une grande partie de la compensation matrimoniale et la poule joue un rôle rituel important dans le mariage et dans d'autres domaines. Je présenterai aussi le rôle que ces animaux jouent dans les contes et les proverbes pour, en suivant le fil de la langue gbaya, construire le symbolisme qu'ils manifestent.

Mots-clés

animaux domestiques, chien, cabri, poule, contes

R. Thevenin (1947 : 6), reprenant É. Geoffroy Saint Hilaire définit « les animaux domestiques comme ceux qui sont nourris dans la demeure de l'homme ou autour d'elle, s'y reproduisent et y sont habituellement élevés ». La domestication permet donc à l'homme, soit de disposer en permanence d'une nourriture, soit de profiter d'un travail et d'une aide à demeure. En Afrique, il existe des populations de pasteurs nomades (cf. I. Bianquis, J. Tubiana, cet ouvrage) tels les [Woodaabee](#) du Niger qui « élèvent plusieurs types de bétail : le zébu rouge [...], des moutons, des chèvres ou des ânes et, ces dernières années, quelques chameaux » (Bovin

1999 : 203). Le zébu (*Bos taurus indicus* L., Bovidae) y tient la première place : « chaque vache, chaque taureau et chaque veau porte trois noms, de la même façon que les êtres humains » (*ibid.* : 204). Le chien qui, partout dans les sociétés d’Afrique centrale, reçoit un nom propre, joue un rôle très variable. Tandis que le chien touareg « un lévrier [...] utilisé exclusivement pour la chasse » est systématiquement nourri par l’homme (Bernus 1999 : 419), celui des populations d’agriculteurs du Nord-Cameroun, bien que vivant en commensal de l’homme, n’est pas « systématiquement alimenté » (Gariné 1999 : 327). Les chiens y sont élevés pour la garde et pour la chasse – de nos jours de moins en moins pratiquée – et, chez les populations montagnardes, pour la consommation qui donnait lieu, traditionnellement à un commerce très actif (*ibid.* : 322). Je vais, dans cet article, présenter la situation des animaux domestiques dans une population de chasseurs-cueilleurs cultivateurs de la République Centrafricaine, les Gbaya.

Les populations qui se reconnaissent sous le nom de Gbaya occupent un territoire de 150 000 km² situé pour les quatre cinquièmes à l’ouest de la République Centrafricaine et pour le dernier cinquième au centre-est du Cameroun. Elles regroupent environ 500 000 personnes qui parlent une langue oubanguienne¹. Les Gbaya 'bodoe sur lesquels portent mon travail font partie des Gbaya kara et vivent au sud-ouest de Bouar (fig. 1).

Ils ne disposent traditionnellement que de trois types d’animaux domestiques. Ce sont le chien, le cabri et la poule pour lesquels ils ont des techniques d’élevage (photo 1).

Les matériaux sur lesquels s’appuie ce travail ont été recueillis directement sur le terrain, lors de missions échelonnées de 1970 à 1995. La démarche ethno-linguistique adoptée ici associe à une enquête de type ethnologique, une enquête linguistique qui utilise les “mots” même des locuteurs, leur parole et une analyse plus strictement linguistique. Cette double préoccupation permet de saisir au-delà des mots, le conceptuel.

Dans le passé, il y a eu des élevages de cobayes vivant en liberté dans la maison, mais cela n’est plus attesté. Certes, les Gbaya 'bodoe connaissent la “vache” *ndàè*, de race zébu² élevée par les Peul Mbororo qui transhument régulièrement en pays gbaya, ainsi que le “mouton” *sámíbí*, l’“âne” *tòè-fùù* (porte-farine) et le “cheval” *yángá* qu’ils ont vus en ville chez les Haoussa. Mais, n’ayant aucune tradition d’éleveur pour ces animaux, les tentatives d’élevage ont très vite tourné court. Enfin, quelques villages ont cherché à élever des “porcs” *ngûr* mais, dans la plupart des cas, ces animaux étant considérés comme des pourvoyeurs de chiques, ils sont devenus indésirables et, comme ils se nourrissent des déchets du village, leur

viande est très diversement appréciée, toujours jugée trop grasse par les femmes et en tous cas vendue à un prix inférieur à la viande de vache.

La notion d'animal domestique n'est pas directement traduisible en gbaya, pas plus semble-t-il que dans les langues tchadiques (Skinner 1977). Membre à part entière du groupe des "vertébrés"³ *sàdī*, les animaux domestiques ne sont jamais définis par rapport à leur présence au village comme c'est le cas en français avec le terme "domestique" qui renvoie à la maison. Cependant ils sont exclus des "animaux sauvages" *sàdī zàŋ-bèè* (vertébré+D⁴/brousse) qui sont, eux, positivement caractérisés par rapport à leur présence en brousse. La nature n'est pas, pour les Gbaya, conçue comme un espace dangereux : y cohabitent les hommes dans les villages et les ancêtres dans la brousse qui est leur "grand village" *gbàyé*. Penser un animal comme lié au village, signifie pour les Gbaya qu'il se nourrit principalement des déchets villageois et, en conséquence, sa consommation répugne aux adultes. C'est ainsi le cas du rat de case et de l'oiseau (non déterminé) qui vit sur la poterie faïtière, que seuls les enfants parfois consomment.

L'élevage traditionnel se limite le plus souvent à quelques "poules" *kòrá*, des "cabris" *dùà* et des "chiens" *tòyó*. Pour chacun de ces animaux, les Gbaya considèrent qu'il n'existe qu'"une seule race" *zúđük kpók* (race/une). Ils distinguent cependant pour chacune des différences de taille et de couleurs qui sont prises en charge par un vocabulaire spécifique, et distinguent les différents individus d'un groupe par le recours pour les "femelles" au terme *nàà kó* (mère/de) et pour les "petits" au terme *bé* (petit). Pour les mâles, par contre, chaque animal à un terme propre. Le "coq" se dit *gàtá kó rá* (mâle+D/poule), le "bouc" *vàlá dùà* (mâle+D/cabri) et "chien mâle" *bàfá tòyó* (mâle+D/chien).

1.1. Les chiens

Il s'agit d'une race très ancienne originaire d'Afrique centrale, dite de type primitif, connue sous le nom de basenji⁵ ou terrier du Congo et non pas d'un "lévrier d'Égypte ou du Kordofan" comme l'indique I. de Garine (1999 : 321).

1.1.1. Le rôle des chiens

Le chien est l'auxiliaire du chasseur, un compagnon de chasse (*cf.* E. Dounias (sanglier), cet ouvrage). On ne peut pas, pour autant, parler d'un animal de compagnie, la distance entre l'homme et le chien restant bien marquée, ce qui n'empêche bien sûr pas l'existence d'un réel attachement sentimental. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir pleurer quelqu'un à la mort de son chien.

Un segment de lignage possède au moins cinq ou six chiens qui ont un "propriétaire" *wàn tòyó* (celui⁶/chien) précis, mais sont entretenus par l'ensemble du lignage (photo 2). Il y a, pour chaque segment de lignage, un parfois deux "maîtres des chiens" *wí pì tòyó* (celui/à lancer/chien) à qui il incombe de rassembler les chiens et de les diriger pendant la chasse. Ce rôle qui peut être reconnu à quelqu'un en particulier peut parfaitement être tenu par quelqu'un d'autre du lignage, à l'occasion d'une chasse. Les chiens nourris par le lignage, connaissent tous les chasseurs et sont prêts à obéir à celui qui les prend en main. À la chasse chaque chien porte un "collier" *máná* comportant un grelot qui permet à chacun d'identifier son chien.

L'aptitude à réussir dans toutes ses activités relève pour chacun de la "fécondité"⁷ *kýs* qu'il convient tout au long de sa vie d'entretenir par divers rituels. En particulier, tout chasseur se doit d'entretenir son aptitude à tuer du gibier et de procéder pour cela, à chaque gibier de bonne taille – depuis l'aulacode (*Thryonomys swinderianus* Temminck, Thryonomidae) jusqu'au plus gros – à une consommation rituelle d'une partie définie du gibier tué. Le chien a sa propre fécondité, dite "fécondité du chien" *kýs kó tòyó* (fécondité/du/chien) qu'il convient d'entretenir. Pour ce faire, le propriétaire du chien, au premier gibier qu'il a tué, lui rendra sa fécondité sous la forme d'une marque au charbon sur le front. Ensuite, à chaque gibier tué, le chien recevra un morceau du rein de l'animal tué ou un morceau de boule de manioc trempé dans la sauce de cuisson. Cette procédure

rituelle définit bien le chien comme un auxiliaire du chasseur qui se trouve placé, en tant que porteur de sa propre fécondité, au même niveau que le chasseur.

1.1.2. Les noms propres

Contrairement aux autres animaux domestiques, tous les chiens reçoivent un nom propre. Ce nom choisi par le propriétaire du chien peut être soit un nom qu'il avait envie de donner, soit un nom qui témoigne d'une opinion, d'un point de vue qui lui tient à cœur, et manifeste ainsi sa philosophie de vie ou ses inimitiés. La création de ce nom procède de façon plus ou moins détournée, à la manière du proverbe. Ainsi,

nám wèi bé ná (famille+D/rivière *sp.*/INAC+pouvoir être/pas)
« Sur le bord de la Wei, la famille ne compte plus. »

La mention de la rivière Wei qui borde un grand territoire de chasse brûlé chaque année, au moment des chasses aux feux, évoque ici les activités de chasse pendant lesquelles il n'est pas rare que des membres d'un même lignage se querellent à propos de la propriété d'un gibier, ce que tous comprennent, mais seul celui qui a donné ce nom, sait la querelle précise qui a motivé sa réflexion.

1.1.3. Entretien et élevage

D'une manière générale, les chiens sont nourris par leurs maîtres et les autres membres du lignage qui leur donnent des morceaux de boule trempés dans la sauce du plat (jus de viande ou autre) et des os. Un conte proverbial raconte à ce propos qu'un chien las de courir entre les hommes qui mangent ensemble d'un côté et les femmes qui mangent ensemble plus loin, sans jamais rien recevoir à manger, se venge de cette négligence en affligeant celui qui ne l'a pas nourri d'un "orgelet" *n̄ŋ-m̄-d̄-n̄-t̄yó* (nourriture/INAC+refuser/INSTRUMENTAL/chien) qui signifie littéralement « la nourriture est refusée au chien ». Les chiens dorment auprès du foyer, soit dans la maison, soit sous l'abri collectif du lignage. Ils font partie de la maisonnée.

C'est généralement à partir de septembre et pendant les premiers mois de la saison sèche, qu'a lieu la période du "rut" *d̄n̄já m̄áá k̄s̄ t̄yó* (NVmonter/les uns les autres/de/chiens). Une fois qu'une femelle a mis bas⁸, son maître fabrique pour elle et sa portée un petit panier de type *nd̄s̄k̄* dont il tapisse le fond de feuilles de *Lophira lanceolata* Van Tiegh ex. Keay, Ochnaceae, *ngòkòè*. Il y place les "chiots" *bé t̄yó* (petit+D/chien) (photo 3). La mère circule librement mais revient régulièrement allaiter ses petits. Les chiennes veillent attentivement sur leurs petits et représentent un danger pour les enfants et tous ceux qui s'approchent imprudemment du panier. Tous les deux ou trois jours, le maître des chiens change les feuilles qui tapissent le fond du panier. Au bout de deux à trois semaines, quand

« les petits chiots parviennent seuls à escalader les bords du panier pour aller dehors » *kà bé tóyó dán gèsè ték nù* (quand/petits+D/chien/INAC+monter/panier/I.ACC+tomber/à terre), c'est le signal qu'ils sont assez grands et on ôte le panier. Puis on commence à leur donner à manger. Il faut attendre que le chiot ait environ six mois pour lui passer au cou le "collier" *máná* auquel il devra être habitué pour participer à la chasse.

Il n'est pas rare de voir un homme aller baigner son petit chien au marigot où il le frotte avec attention. Il l'examine aussi régulièrement afin de le débarrasser des "vers de sol" *dǎk-nù* (ver+D/terre), qui sont les larves pondues dans le sol autour du foyer par un diptère calliphoride, dont le développement mettrait en péril la vie du jeune chien. Il existe également des préparations pour soigner les maladies les plus courantes du chien tels le rhume, la gale ou le tænia.

Le chien n'est jamais consommé, et du fait de la grande ressemblance qu'il a avec le chacal (*Canis aureus* L., Canidae) (cf. R. Blench, cet ouvrage), ce dernier n'est également jamais consommé⁹. À sa mort le chien est enterré.

1.1.4. Acquisition des chiens

Un jeune chiot est un cadeau apprécié qui se fait volontiers entre familles alliées. À chaque portée, on garde volontiers trois chiots, les autres sont donnés. Un chien peut, à l'occasion, être vendu.

1.2. Les cabris

1.2.1. Le rôle des cabris

Les cabris constituent une partie importante de la "compensation matrimoniale" *mbǎí-dǎŋ-kòò* (monnaie+D/derrière+D/épouse) que verse le futur gendre à sa belle famille au moment du mariage. Cela représente en moyenne un troupeau de dix à vingt cabris.

Dans l'alimentation quotidienne, on mange peu de cabri et sa viande est diversement appréciée. De fait, on ajoute volontiers à la cuisson de la viande de cabri un bouquet de citronnelle (*Cymbopogon giganteus* Chiov., Poaceae) *fólópèŋ* qui en atténuera le goût. Certaines femmes en particulier trouvent le goût du cabri si prononcé qu'elles n'en mangent jamais, elles préfèrent de loin la viande des animaux sauvages. C'est le plus souvent, quand il convient de nourrir des visiteurs qu'on tuera un cabri. Il est aussi consommé à l'occasion de fêtes ou sacrifié pour certains rituels comme la prière annuelle aux ancêtres ou celui du "cabri à tuer" *dúá-gbè* (cabri+D/à tuer) qu'un mari tuera pour sa belle-famille, lorsque la jeune

frères à ses fils qui en recevront aussi de leur oncle maternel. Dans tous ces cas, c'est le plus souvent une jeune femelle de cabri qui est offerte. Ce sont donc, pour un segment de lignage, une centaine de cabris qui constituent le troupeau collectif. D'une manière générale, les cabris peuvent, bien sûr, être donnés ou vendus.

1.3. Les poules

1.3.1. Le rôle des poules

Un homme peut certes offrir "de la poule" à un ami, ou à un parent, mais cela reste une consommation d'importance assez limitée. Les poules¹¹ sont élevées essentiellement pour une consommation alimentaire rituelle du fait du rôle qu'elles jouent dans l'établissement des relations d'alliance. De ce fait les femmes qui, en consommant de la poule, se trouveraient dans la situation de consommer leur propre fécondité, se condamnant à être stériles, n'en mangent jamais et les hommes eux-mêmes doivent être très prudents lorsqu'ils mangent une poule, car il leur est interdit de consommer une poule provenant du lignage de leur belle famille.

L'engagement d'une jeune fille et d'un jeune homme ne devient effective qu'après que le père de la jeune fille, ayant reçu le consentement de sa fille, ait accepté de son futur gendre "la poule qui engage l'alliance" *kàrà-káná-kòò* (poule+D/ engagée/épouse) qu'il consommera avec tous ses frères qui sont les pères classificatoires de sa fille, concrétisant ainsi l'engagement accepté par elle. Le jour où la jeune épouse est effectivement conduite jusqu'au village de son mari, celui-ci remet à son beau-père "la poule de la séparation" *kàrà-kàfi-tè* (poule/à refuser/corps) qui symbolise la séparation effective de la jeune fille d'avec le lignage de son père. Un peu plus tard encore, une fois le mariage réalisé et l'épouse vivant dans la maison construite pour elle par son mari, celui-ci apportera à son beau-père "la poule de la connaissance" *kàrà-ʔiŋ-mò* (poule/à savoir/chose), qui signifie que l'union réalisée a bien été consommée. Dans le cas d'une jeune fille qui a déjà été mariée mais dont l'union n'a pas duré, bien qu'elle ait été consommée, l'homme qui ensuite viendra l'épouser ne pourra bien sûr plus envoyer à son beau-père "la poule de la connaissance", puisque sa femme a déjà connu un homme, mais il lui enverra "la poule qui met fin à l'engagement précédent" *kàrà-gbò-ʔòyò* (poule/à arriver/à la place). Dans le cas d'une femme plus âgée ou d'une jeune fille dont le premier mariage a duré assez longtemps, il n'y a plus de poules données ainsi au beau-père.

De plus, une fois par an, le chef de famille faisait l'offrande d'un poulet à ses ancêtres. Ce poulet était cuit puis déposé, accompagné d'une boule, sur l'"autel des ancêtres" *tí-sò*, situé tout près de la maison. Ce rite annuel avait lieu au début de

chaque saison sèche. Enfin, dans les procédures ordaliques pratiquées par les Gbaya 'bodoë, la poule intervient comme un substitut possible de l'homme ou la femme qui veut se disculper en recourant à l'une de ces procédures ordaliques. Les épreuves sont alors faite sur un poulet qui est, en quelque sorte, une étape intermédiaire possible, avant d'en arriver à l'épreuve ultime. Cette pratique est courante lorsque celui qui engage cette épreuve le fait pour disculper quelqu'un d'autre que lui-même (un proche parent par exemple). Il va sans dire que si le résultat de l'épreuve ne satisfait pas l'intéressé, il pourra toujours ensuite recourir à cette épreuve sur lui-même. Il est un troisième cas où la poule est l'élément même qui permet de contester la parole accusatrice. Il s'agit du démenti par la poule blanche¹² que celui dont les accusations sont contestées ne peut refuser car ce serait reconnaître que c'est lui qui ment.

1.3.2. Des noms de circonstance

D'une manière générale, les poules ne reçoivent pas de noms propres, ni même de noms types. Il peut arriver cependant que quelqu'un décide de nommer une de ses poules, comme cet homme qui avait appelé un coq auquel il tenait beaucoup "l'invité mange des feuilles de manioc" *gènè-nòná-sukà* (l'invité/ACC+manger+D/feuilles de manioc), signifiant ainsi clairement aux yeux de tous qu'aucun invité ne valait qu'il tue pour lui son coq, des feuilles de manioc feraient tout aussi bien l'affaire.

1.3.3. Entretien et élevage

Les poules se nourrissent au village des résidus alimentaires (son des graines, brisures de manioc, etc.) qu'on leur réserve (photo 4). Elles accourent dès qu'on les appelle au cri de *kúr kúr kúr*. Outre les résidus végétaux, elles sont particulièrement friandes de cafards.

On confectionne pour les poules un "poulailler" *válé kàrá* (abri+D/ poules), car il convient de les protéger des mangoustes qui n'hésitent pas à venir au village, à la recherche d'un repas. Il s'agit d'une véritable construction sur pilotis, dont les formes varient et qui est installée non loin de la maison. Les poules y accèdent, le soir par une "échelle" *ndáábá* qui est déposée ensuite à terre (photos 5 et 6).

Dès qu'une poule se met à pondre des œufs, le propriétaire guette le premier œuf et le place dans un "pondoir" *ngbúm kàrá* (pondoir+D/poule). Pour ce faire, il utilise soit un simple "panier à poule" *gèsé kàrá* (panier+D/poules), confectionné en fibres de *Marantochloa leucantha* (K. Schum), Marantaceae (photo 7), qui est placé en

gúsá kàrá nè mää

hauteur sous les pailles du toit, soit une nasse dont il a laissé l'ouverture libre. Dans l'un ou l'autre cas, il y dépose des fibres. Désormais, la poule ira pondre ses œufs dans le pondoir. Elle continue cependant à dormir dans le poulailler avec les autres poules. Quand elle a pondu un certain nombre d'œufs, elle reste alors dans le pondoir à couvrir. Au bout d'environ trois semaines, les œufs éclosent. Le propriétaire ramasse alors les poussins et la poule et les installe, dans la maison, dans un panier à poule au fond duquel il a placé un morceau de vieille natte. Ils y resteront trois ou quatre jours, nourris de grains de sésame, de brisures de manioc et pourvus d'eau. Le panier est nettoyé tous les matins. Ce n'est que lorsque les poussins commencent à voler qu'ils iront à leur tour dans le poulailler. Les premières fois, le propriétaire les y déposera lui-même, puis l'habitude est prise, et les jeunes poulets gagnent eux-mêmes le poulailler tous les soirs. Le plus souvent, chaque poule a son propre pondoir. En moyenne, on considère qu'une poule couve quatre fois par an.

Dans le cas d'une poulette dont c'est la première couvée, le propriétaire rassemble les "coquilles" *kók-sàdàà* (cornée/peau+D+cela) ou *sàdà kúi* (peau+D/œuf) d'où sont sortis les poussins et les embroche sur un petit bois qu'il fiche dans sa maison, quelque part à la base du toit afin de protéger la fécondité de son élevage.

1.3.4. Acquisition des poules

Tout homme possède en moyenne un élevage pouvant atteindre une quinzaine de poules. Dès l'âge de dix-onze ans, les garçons peuvent recevoir des poules offertes par les frères de leur père. Tant qu'ils ne sont pas mariés, leurs poules vivent avec celles de leur père. Au moment de son mariage, le jeune homme construira son propre poulailler pour qu'y dorment ses poules, auxquelles s'ajouteront des poules offertes à cette occasion par son père.

Il peut arriver qu'un homme vende ou donne une poule à quelqu'un qui vit dans un autre village. Dans ce cas, il ne manquera pas d'arracher une plume de l'aile de cette poule avant de s'en séparer. Cette plume, il la fiche dans sa maison, à la base du toit. Elle représente la fécondité de son élevage dont il tient à conserver la maîtrise.

La mention d'un animal dans un conte (cf. M. Dunham, M.-C. Charpentier, M. Fleury, I. de Garine, J. Tubiana, cet ouvrage) ne lui confère pas nécessairement le statut de personnage animal, il peut n'être qu'un élément du contexte, comme les chiens qui accompagnent un personnage ou la poule qu'on tue à un invité, par

exemple. En tant que personnage du conte, l'animal joue un rôle à part entière et est un des éléments de l'intrigue. La situation primitive dans les contes fait toujours état d'un monde où chaque espèce vivait tranquille dans son propre village, sans contact avec les autres ni en particulier avec le village des hommes.

Présents dans plus de la moitié des contes de mon corpus, les personnages animaux¹³ ont en général un comportement social humain. Il n'en conserve pas moins des éléments qui réfèrent spécifiquement à leur nature animale, que le conte choisit de mettre en valeur, leur conférant une valeur symbolique qui caractérise ledit animal. Le conte (T99¹⁴) de la fille difficile *zóná-kó-tà* (jeune fille/dans/pierre) en est une très bonne illustration. Pour y présenter les divers prétendants, le recours aux personnages animaux qui ont ici un statut d'humains permet de mettre « l'accent [...] sur leur apparence physique : la couleur de leur pelage, roux [céphalophe], bien foncé [aulacode], moucheté [guib], tacheté [civette], des dents très longues [potamochère], des fesses rouges [babouin] ; leur démarche : le fait de voler pour l'aigle, le pas décidé de l'aulacode, les cabrioles du guib, etc. »¹⁵ (Roulon-Doko 2001 : 192) et ainsi de les caractériser alors qu'il aurait été « beaucoup plus difficile de classer les hommes en types physiques aussi évidents et le lépreux est une exception parmi les hommes puisqu'il peut pareillement être caractérisé : il marche en traînant la jambe, est mutilé et dégouline de sang » (*ibid.* : 193).

Le plus souvent le personnage animal n'est pas le seul de son espèce. Il vit avec une famille, une épouse, des enfants, des frères, une belle-famille, qui sont nommés par référence à lui.

Un seul conte T89 *sára-kò-bérà*¹⁶ met en scène simultanément les trois animaux domestiques, le cabri, le chien et le coq qui sont chacun un mari potentiel pour les trois jeunes filles du conte.

« Trois filles *sára-kò-bérà*, *gumáátà* et *ɲmàngbàì* qui vivent seules, sans mari posent comme épreuve à leur futur prétendant de dire leurs noms. A chaque arrivée d'un intrus, elles le chassent de la nourriture qu'elles préparent en s'appelant les unes et les autres par leur nom. Une fois le repas préparé, elles lui en proposent une part. Celui-ci refuse de manger seul et leur demande de se joindre à eux, c'est là qu'elles lui demandent de dire leur nom. Un bouc passe

cf

scriptus
Potamochoerus porcus

Cephalophus rufilatus
Viverra civetta
Papio cynocephalus

Tragelaphus

tout d'abord par là, puis un chien et enfin un coq qui lui réussira l'épreuve. Il retourne chez son père annoncer qu'il ira les conduire un peu plus tard. ».

Tandis qu'il est bien spécifié qu'il s'agit d'un "bouc" *vàlá dùà* (mâle+D/cabri) et d'un "coq" *gàtà kòrà* (mâle+D/poule), le chien est simplement mentionné comme "chien", sans la spécification de "chien mâle" *bàfá tòyó* (mâle+D/chien), signalant une perception du terme générique de ces trois espèces comme ayant une valence sexuelle différente. Le terme générique "chien" *tòyó* sans spécification vise plutôt un mâle, tandis que les termes génériques "cabri" *dùà* et "poule" *kòrà* visent, sans autre spécification, plutôt des femelles. Cette remarque est valable pour tous les contes mettant en scène ces animaux.

Vivant au village, ce sont des témoins de la vie villageoise et c'est le coq qui se révèle être le plus attentif aux détails, le seul capable de retenir le nom des jeunes filles. Cette aptitude d'observateur avisé de la vie villageoise des poules est reprise dans le conte T125 dont le héros, mordu par le serpent du miel, acquiert la faculté de comprendre le langage des animaux. C'est en surprenant les commentaires peu révérencieux mais bien observés sur sa belle-mère, qu'échangent entre elles les poules¹⁷, qu'il ne peut s'empêcher de rire, ce qui causera sa mort.

De fait ces trois animaux n'ont pas le même accès à l'espace : la poule ne quitte jamais le village, tandis que le cabri se promène volontiers dans la savane jouxtant le village¹⁸ et que le chien parcourt toute la brousse à l'occasion des chasses¹⁹. Si la poule a un univers spatial plus réduit, elle en a par contre une meilleure connaissance.

En tant que personnages de conte, seuls le chien et le bouc sont attestés dans d'autres contes. C'est en les plaçant dans des situations courantes de la vie quotidienne, telles la visite aux beaux-parents ou une fête, que le récit fait apparaître certains traits jugés caractéristiques de leurs comportements respectifs.

2.1. Les chiens

Un conte *L'aulacode et le chien* *bíá ?ín tòyó* (T2) raconte le mauvais tour joué par l'aulacode au chien. Un champ de canne à sucre ayant été ravagé par les aulacodes, le propriétaire s'en prend à eux. Ils nient tous et proposent une épreuve à laquelle soumettre les animaux pour révéler le voleur : tremper chacun d'eux dans l'eau de

la rivière puis voir celui qui tremblera. L'aulacode passe l'épreuve indemne, tandis que le chien qui tremble de froid, est désigné comme coupable.

Trois contes présentent le chien dans sa belle-famille :

- *Le chien et le babouin* *tòyó ?ín gbàdàwà* (T59) ;
- *La visite aux beaux-parents du chien* *néé kòfè kó tòyó* (T77) ;
- *Le beau-père du chien est mort* *fòr tòyó fèá* (T46').

Le premier met le chien en rivalité avec le babouin, et chacun utilise la faiblesse connue de l'autre – le chien ne peut s'empêcher de courir après les os qu'on lance, le babouin a les fesses rouges²⁰ – pour le déprécier aux yeux de beaux-parents... entraînant une inimitié entre les deux espèces.

Dans le second, un chien n'ayant rien à offrir à ses beaux-parents, part en brousse et découvre les aulacodes. Il les invite chez son beau-père où, en fin de compte, ils seront pris comme gibier et serviront de prestation matrimoniale pour le chien. L'aulacode est ici défini comme la proie par excellence du chien.

Ce thème est repris dans le troisième conte où les aulacodes, oubliant toute prudence, décident d'aller à la fête de deuil du beau-père du chien. Là aussi, hommes et chiens s'uniront pour les tuer en grand nombre.

Enfin le conte T117 met en scène un homme dont le chien réussit à sa place l'épreuve imposée par ses futures épouses et qui pour cela est remercié d'une femelle de cabri.

Il en ressort que le chien a deux ennemis dans le monde sauvage, le babouin et l'aulacode qui assument ici le rôle de proie de prédilection du chien.

Mais le chien a surtout une valeur d'auxiliaire, voire de substitut de l'homme qui, reprise dans les proverbes, transmet les valeurs ci-après :

- solidarité : « Les chiens qui se montent, ne se fuient pas » ;
- connaître son intérêt : « Le chien parti à la recherche d'os n'en donne pas aux autres » ;
- se regarder avant de parler : « Le chien laisse la merde sur sa tête et lèche néanmoins celle de son copain » ;
- rester sur sa réserve : « Quand un chien arrive au village d'un ami, il courbe sa queue entre ses pattes ».

2.2. Les cabris

Le bouc du conte T76, *Le travail du gendre du bouc* *néé kòfè kó vâlá dùà* raconte comment un bouc, en se rendant chez ses beaux-parents, rencontre une panthère qui l'informe qu'elle l'attendra à son retour. Mort de peur, il écourte sa visite et revient au plus vite pour ne plus jamais quitter son village où il prend femme entre ses soeurs et sa mère, ce que les hommes ne font jamais.

Le conte T126 *La cola de la panthère* *gòrò kó gè* montre comment un cabri, à l'instar du chien trempé dans l'eau, est accusé du vol des noix de cola, car sa façon de ruminer l'a désigné comme tel.

Dans les deux contes, c'est toujours le couple cabri / panthère qui est attesté.

Enfin le conte T52 raconte l'origine du premier troupeau de cabris :

« Wanto, le héros civilisateur des contes gbaya, qui posait en vain des pièges en brousse sans parvenir à constituer la compensation matrimoniale qu'il lui fallait pour se marier, eut recours à la ruse. Il captura une jeune femelle de céphalophe couronné qu'il demanda à Gbason, seul détenteur de cabris, de lui garder jusqu'à ce qu'elle fasse ses petits. Six mois plus tard, Gbason lui assura que sa chèvre s'était enfuie. Ne pouvant se mettre d'accord, ils demandèrent à un juge de les départager. Celui-ci donna raison à Wanto qui obtint tous les caprins qui avaient une marque à l'œil et constitua ainsi la première dot. ».

L'acquisition du cabri se fait par le biais d'un vol et d'une ruse, comme l'acquisition du manioc ou du sésame. Le cabri est donc ici perçu comme un bien, avant d'être un animal.



Au terme de cette présentation, il ressort que les animaux domestiques que possèdent les Gbaya n'ont pas le même statut. Les cabris et les poules représentent des biens essentiels pour l'établissement des relations d'alliance. Le troupeau de cabris est l'élément fondamental de la dot dont l'homme peut disposer à sa guise, ce qui, comme l'explique bien le conte, n'était pas le cas lorsqu'il devait s'en remettre à la capture d'animaux sauvages. Quant aux poules, tuées rituellement à chaque étape du mariage dont elles garantissent la valeur, elles sont l'élément fondateur de toute relation d'alliance. Ces deux animaux ne jouent par contre pas un rôle conséquent dans l'alimentation quotidienne. La viande de cabri est moins

appréciée que la viande de chasse ; les nombreux interdits dont la poule fait l'objet, en limitent considérablement la consommation²¹.

Le statut des chiens est bien différent. En tant qu'auxiliaire indispensable à la chasse, le chien est placé sur le même plan que l'homme et dispose, comme lui, d'une fécondité à entretenir. Il se trouve donc directement sous le regard des ancêtres, sous leur contrôle. Les chiens sont toujours nourris, soignés et aimés. Sans être un "animal de compagnie" comme c'est le cas dans les sociétés occidentales (*cf.* M. Nachez, cet ouvrage), c'est un compagnon apprécié, très présent, qui dort dans la maison et, dans les contes, peut même se substituer à son maître.

L'importance qu'a, encore de nos jours, la chasse à la sagaie et aux chiens chez les Gbaya 'bodoie joue ici un rôle fondamental quant au statut du chien gbaya, comme c'est également le cas du lévrier touareg (Bernus 1999 : 419). Dans les sociétés du Nord-Cameroun, géographiquement proches de l'aire gbaya, il s'agit d'agriculteurs qui, pour certains, sont aussi des éleveurs comme les Tupuri (Ruelland 1999) et pour lesquels la chasse n'a plus de réelle importance. Le chien n'y est pas bien traité, même plutôt souvent maltraité (Garine 1999 : 344). Il est par contre remarquable de constater que le chien y joue un rôle de gardien²² totalement absent chez les Gbaya dont les villages présentent une structure ouverte sans la moindre clôture. Enfin, sur le plan alimentaire, le chien a été régulièrement consommé chez les populations montagnardes du Nord-Cameroun et est l'objet de sacrifices rituels, accompagnés ou non d'une consommation chez les Masa, les Musey, les Tupuri et les Mkako, manifestant qu'il est relié au surnaturel (Copet-Rougier 1988, Garine 1999, Garine Wichatitsky 1999). Rien de tel chez les Gbaya où au contraire il est protégé, au même titre que les hommes, par les ancêtres et bénéficie de leur bienveillante surveillance. Rappelons que ceux-ci sont les maîtres de la brousse qu'ils contrôlent au profit de leurs descendants pour qui la nature est bonne. Les animaux sauvages qui y vivent sont, pour les Gbaya, les animaux domestiques de leurs ancêtres et tous leur sont accessibles, par la chasse, le piégeage et la cueillette ; aucun n'a un statut qui pourrait l'individualiser pour en faire l'animal clef de voûte qu'attestent d'autres cultures.

L'homme et l'animal dans le bassin du Tchad

In

d'

In

L'homme

In

Animal domestique, espèce domestique, domestication : Point de vue

In

In

In

L'homme

In

Le serment Vol II.- Théories et devenir

Chasse, cueillette

et culture chez les Gbaya de Centrafrique

In

Cuisine et

nourriture chez les Gbaya de Centrafrique

In

La fille difficile,

un conte-type africain

In

Papers in Chadic Linguistics

In

Origine des animaux

domestiques

Paulette ROULON-DOKO

Keywords

domestic animals, dog, goat, hen, tales

Domestication is defined as allowing man to either have a permanent food source at his disposal, or a work mate at home. In Africa there is a clear division between herder populations, most often nomads, and settled farmer populations. Certain farming populations have sometimes developed intensive cattle raising, as in North Cameroon for example. In this article, the author examines the status of domestic animals in a society of hunter-gatherer-farmers: the Gbaya in Central African Republic. They have only three types of domestic animals at their disposal: dogs, goats and hens.

Looking first into the case of the Bassenji dog, otherwise known as the Congo terrier, it is interesting to note that it is a hunter's assistant, indispensable for the hunt. Furthermore, it has its own fecundity, which, like that of humans, must be cared for, which places the dog on the same plane as the hunter as far as the ancestors are concerned. Therefore it is fed, taken care of, and given a name of its own.

The goat, like the hen, participates in the sphere of alliances. Goats make up a large part of the bride price, and the hen plays a ritual role essential to marriages. Goats, fed and cared for, play only a small role as food for the villagers, who prefer meat

from wild animals, hunted or trapped. As for the hen, it is very seldom eaten as it is almost exclusively consumed for ritual purposes. The hen is entirely forbidden to women who, by eating it, would be placed in the position of auto-consumption, thus destroying their fecundity, represented by the hen. As for the men, any hen linked to their wife's family is, for the same reasons, prohibited, and if there is the slightest doubt as to the ownership of a hen, they prefer to abstain from eating it. In the same manner, eggs are very rarely consumed.

An analysis of the behavior of these animals in the folklore makes it possible to better discern their symbolic values. As characters in a story, all animals behave like humans, all the while keeping their own physical characteristics. Thus the dog is opposed to the baboon and the cane rat, which are defined as the dog's favorite prey. The dog can also represent its master, and proverbs, in particular, show this aspect. Only one tale portrays all three animals, emphasizing the fact that they belong to three different spheres: to the dog, the village, and more especially the bush; to the goat the village and surrounding savannah; and to the hen, the village only. In fact, the more the territory in which the animal moves about is small, the more the animal masters it. Thus the rooster, the one most attentive to village details, correctly memorizes the names of the maidens his master wants to marry.

The paper's conclusion draws a parallel between the status of the dog among the Gbaya and in the farmer-herder populations of North Cameroon, whence it emerges that hunting, still actively performed in Gbaya country, is determining for the dog's status. Its status of hunting assistant differs from its status of guardian or mediator with the supernatural that it may have in other, geographically close, farming societies. Goats and hens in this context are the foundation elements of alliances, and as such, play only a minimal role as food source.

Figure 1. La situation des Gbaya en République Centrafricaine

(Roulon-Doko, 1998)

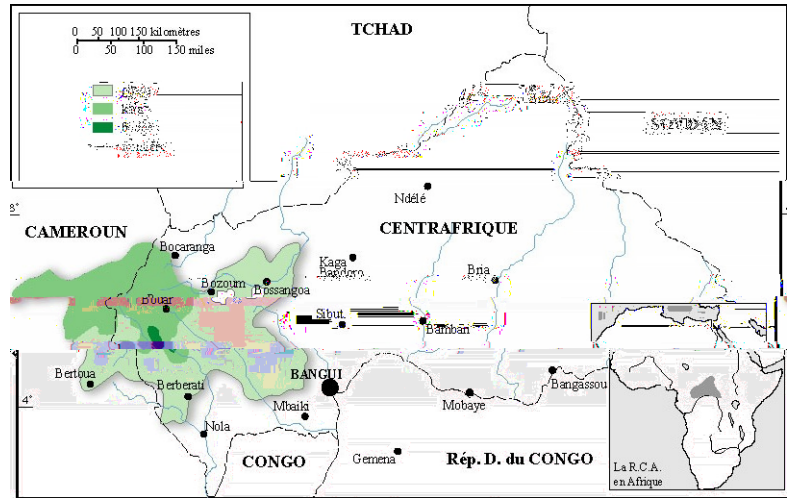


Photo 1. Chien, poule, cabri

(cliché de l'auteur, Ndongué, 1977)



Photo 2. Chiens au campement

(cliché de l'auteur, Ndongué, 1977)



Photo 3. Chiots dans leurs paniers

(cliché de l'auteur, Ndongué, 1977)



Photo 4. Poules profitant des miettes

(cliché de l'auteur Ndongué, 1977)

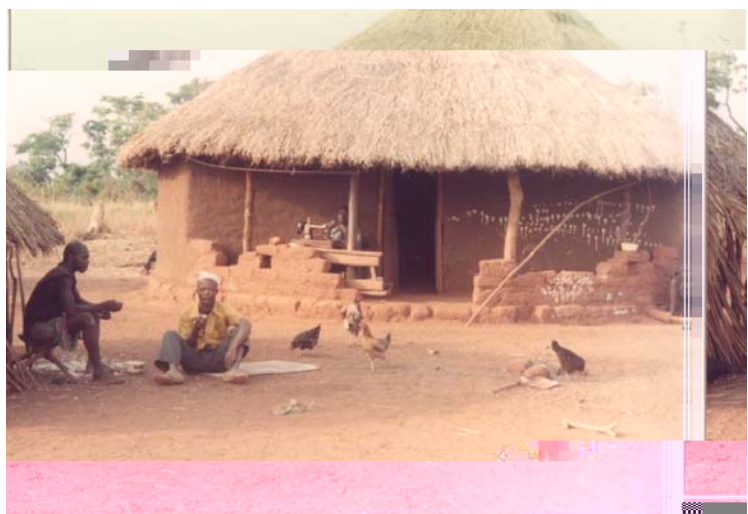


Photo 5. Poulailler

(cliché de l'auteur, Ndongué, 1977)



Photo 6. Un autre type de poulailler

(cliché de l'auteur, Ndongué, 1977)



Photo 7. Panier à poule

(cliché de l'auteur, Ndongué, 1977)



Le symbolisme des animaux

L'animal, clef de voûte de la relation
entre l'homme et la nature ?



Animal symbolism

*Animals, keystone in the relationship
between Man and Nature?*

Éditeurs scientifiques

Edmond Dounias

Élisabeth Motte-Florac

Margaret Dunham

colloques

et

séminaires

Ouvrage issu du colloque
Le symbolisme des animaux
Villejuif, 12-14 novembre 2003

Le symbolisme des animaux

L'animal, clef de voûte de la relation
entre l'homme et la nature ?

Animal symbolism

*Animals, keystone in the relationship
between Man and Nature?*

Éditeurs scientifiques

Edmond Dounias, Élisabeth Motte-Florac, Margaret Dunham

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et Séminaires

Paris, 2007

Conception et réalisation multimédia / *Multimedia design and creation*

Poisson soluble

Mise en page version PDF / *PDF layout*

Élisabeth Motte-Florac et Edmond Dounias

Maquette de couverture / *Cover artwork*

Michelle Saint-Léger

Coordination / *Coordination*

Élisabeth Lorne

Photos de couverture / *Frontpage photos*

Agouti (Marie Fleury, figure 1)

Basilic (Anne Behaghel-Dindorf, figure 23)

Caméléon panthère (Enzo Fuchs & Martin W. Callmander, photo 3)

Chauve –souris. Une “bonne mère” (Lucienne Strivay, figure 8)

Cheval (site Internet <http://lechevalgagnant.chez-alice.fr>)

Ciel de case wayana (Marie Fleury, photo 9)

Dessin de Lahi (Edmond Dounias [dessins d'enfants], figure 13)

Gecko géant de Madagascar (Enzo Fuchs & Martin W. Callmander, photo 9)

Lucane cerf-volant (Yves Cambefort, figure 2)

Moustique. Gravure en eau-forte d'André Meyer (Cécilia Claeys-Mekdade & Laurence Nicolas, figure 1)

The basilisk (Anne Behaghel-Dindorf, figure 22)

Fond d'écran / *CD-ROM wallpaper*

Table divinatoire (devin par la souris) (Marc Egrot, figure 1)

Fond sonore / *Background music*

Chant nocturne baka en forêt du sud Cameroun (Edmond Dounias 1994)

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the copyright holders.

© IRD, 2007

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1616-5